Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAPA OIA, veuillez visiter :
capaoia.fr/annales-sujets-et-corriges

CAPA OIA

Sciences économiques, sociales et de gestion (SESG)

Session 2026 • Code sujet : **26-CAP-OIA-EP1** • Durée : **120 minutes indiquées sur la page de garde; le document précise qu'aucune épreuve écrite nationale de SESG n'est prévue** • Coefficient : **Aucun coefficient national pour une épreuve écrite SESG**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux** (1 question) — **Page 3**

2. **Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle** (1 question) — **Page 4**

3. **Interagir avec son environnement social** (1 question) — **Page 5**

4. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 6**

Sujet officiel (PDF) : https://capaoia.fr/assets/annales/capa-oia/Sciences économiques, sociales et de gestion/2026/CAPA (Opérateur en industries agroalimentaires - Sciences économiques, sociales et de gestion - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux

Le document présente l'UCG1 comme une capacité générale validée dans les situations certificatives prévues par le référentiel et organisées par le centre habilité. Les 6,75 points affichés ne constituent pas un barème national sur 20 et le sujet indique qu'aucun exercice écrit national de SESG n'est défini pour cette capacité.

Question 1.1. Le document précise que la validation de l'UCG1 s'effectue dans les situations certificatives prévues par le référentiel, selon les modalités du centre habilité, et qu'aucun exercice national écrit de SESG n'est défini pour cette capacité.

L’UCG1, « Agir dans des situations de la vie courante à l’aide de repères sociaux », est une capacité générale rattachée à une unité capitalisable. Le CAPa OIA est délivré par validation de sept unités capitalisables. L’UCG1 est évaluée dans les situations certificatives prévues par le référentiel, selon les modalités du centre habilité. Le document précise qu’aucun exercice écrit national de SESG n’est défini pour cette capacité. Les 6,75 points affichés ne correspondent donc pas à un barème national de SESG sur 20.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> L’UCG1 est évaluée en situation certificative selon les modalités du centre habilité. Aucun exercice écrit national de SESG ni barème national sur 20 n’est prévu.

2. Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle

Le document présente l'UCG2 comme une capacité générale validée dans les situations certificatives prévues par le référentiel et organisées par le centre habilité. Les 6,75 points affichés ne constituent pas un barème national sur 20 et le sujet indique qu'aucun exercice écrit national de SESG n'est défini pour cette capacité.

Question 2.1. Le document précise que la validation de l'UCG2 s'effectue dans les situations certificatives prévues par le référentiel, selon les modalités du centre habilité, et qu'aucun exercice national écrit de SESG n'est défini pour cette capacité.

L’UCG2, intitulée « Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle », est une capacité générale du CAPa OIA. Sa validation intervient dans les situations certificatives prévues par le référentiel, selon les modalités du centre habilité. Le document précise qu’aucun exercice national écrit de SESG n’est défini pour cette capacité. Les 6,75 points affichés ne constituent pas un barème national sur 20.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> L’UCG2 est évaluée en situation certificative selon le référentiel et les modalités du centre habilité. Aucun exercice national écrit de SESG ni barème national sur 20 n’est prévu.

3. Interagir avec son environnement social

Le document présente l'UCG3 comme une capacité générale validée dans les situations certificatives prévues par le référentiel et organisées par le centre habilité. Les 6,5 points affichés ne constituent pas un barème national sur 20 et le sujet indique qu'aucun exercice écrit national de SESG n'est défini pour cette capacité.

Question 3.1. Le document précise que la validation de l'UCG3 s'effectue dans les situations certificatives prévues par le référentiel, selon les modalités du centre habilité, et qu'aucun exercice national écrit de SESG n'est défini pour cette capacité.

L’UCG3, « Interagir avec son environnement social », est une capacité générale rattachée aux unités capitalisables. Sa validation s’effectue dans les situations certificatives prévues par le référentiel, selon les modalités du centre habilité. Le document précise qu’aucun exercice écrit national de SESG n’est défini pour cette capacité. Les 6,5 points affichés dans le sujet ne constituent donc pas un barème national officiel sur 20 : la certification repose sur la validation des unités capitalisables.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> L’UCG3 est validée en situation certificative selon les modalités du centre habilité. Aucun exercice écrit national de SESG ni barème national sur 20 n’est prévu.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Ce document de la session 2026 concerne le CAPa Opérateur en industries agroalimentaires, code 26-CAP-OIA-EP1. La page de garde indique 120 minutes, mais le dossier affirme qu'aucune épreuve écrite nationale autonome de SESG ni aucun coefficient national ne sont prévus. Il présente les UCG1, UCG2 et UCG3, évaluées par unités capitalisables selon le référentiel et les modalités du centre habilité.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le CAPa OIA est organisé en sept unités capitalisables.
- Les capacités générales sont notamment rattachées aux UCG1, UCG2 et UCG3.
- Les situations certificatives sont définies dans le cadre du référentiel et organisées par le centre habilité.
- Le document indique qu'il n'existe pas d'épreuve écrite nationale autonome de SESG ni de coefficient national associé.

Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguer la certification par unités capitalisables d'une épreuve écrite nationale autonome.
- Ne pas interpréter les points affichés auprès des UCG comme un barème national sur 20.
- Se référer aux modalités et aux documents certificatifs définis par le centre habilité.
- Relever la durée de 120 minutes sur la page de garde tout en notant l'absence annoncée d'épreuve écrite nationale de SESG.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Le sujet prévoit-il réellement une épreuve écrite nationale de SESG ?

Non. Le dossier indique qu'aucune épreuve écrite nationale autonome de SESG n'est prévue pour le CAPa OIA. Les capacités générales sont évaluées dans les situations certificatives prévues par le référentiel et organisées par le centre habilité.

Q : Comment les capacités UCG1, UCG2 et UCG3 sont-elles évaluées ?

Elles sont validées dans les situations certificatives prévues par le référentiel, selon les modalités du centre habilité. Le document ne définit pas de questions nationales écrites pour ces capacités et précise qu'elles ne relèvent pas d'un barème national sur 20.

Q : Quelle durée et quel coefficient sont indiqués pour ce sujet ?

La page de garde indique 120 minutes. Elle précise aussi qu'aucun coefficient national ne s'applique à une épreuve écrite de SESG, tandis que le dossier affirme qu'une telle épreuve nationale n'est pas prévue.

Q : Les points indiqués pour les UCG correspondent-ils à un barème national ?

Non. Le document affiche 6,75 points pour UCG1, 6,75 pour UCG2 et 6,5 pour UCG3, mais précise que ces capacités n'ont pas de barème national sur 20. Leur évaluation relève des situations certificatives du centre habilité.

Sujet officiel associé (PDF) : https://capaoia.fr/assets/annales/capa-oia/Sciences économiques, sociales et de gestion/2026/CAPA (Opérateur en industries agroalimentaires - Sciences économiques, sociales et de gestion - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources CAPA (Opérateur en industries agroalimentaires : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.